

dans le nouveau Règlement. Les jours réservés à l'opposition nous donnent l'occasion de remplir l'une des obligations les plus importantes de l'opposition parlementaire: river l'attention du public sur des problèmes que le gouvernement éviterait autrement de discuter. C'est certes le cas quant à nos problèmes économiques immédiats et même à nos problèmes à long terme, car le ministre des Finances (M. Benson) a proposé, sauf en cas d'urgence et d'imprévu—et bien entendu, nous avons pris l'habitude de voir surgir des cas d'urgence et d'imprévu—que nous nous abstenions de débattre des problèmes économiques ou la politique économique dans un contexte logique, c'est-à-dire, dans le contexte d'un exposé budgétaire du gouvernement, d'ici au printemps de 1970.

L'hon. M. Benson: Qui a dit cela?

L'hon. M. Stanfield: Les jours réservés à l'opposition donnent au Parlement l'occasion d'attirer l'attention du public sur les problèmes que le gouvernement n'essaie pas de résoudre. Dans le cas du gouvernement actuel, à cette étape de son mandat, il incombe encore davantage à l'opposition de le faire, je pense, car, pour notre bien ou pour notre mal, nous devrions normalement avoir le même gouvernement pendant encore trois ans et demi à peu près. Il serait tragique pour le Canada que l'incertitude qui règne actuellement en matière de politique économique persiste; tragique que l'opposition parlementaire permette plus longtemps au gouvernement d'afficher une attitude débonnaire, contente de soi, indifférente même en ce qui concerne ses responsabilités à l'égard du progrès économique du pays. Cette motion, présentée en ce jour réservé à l'opposition, aura donc rendu un très grand service au pays, quand bien même nous n'aurions réussi qu'à secouer le gouvernement dans sa suffisance. (*Applaudissements*)

Qu'a accompli l'économie canadienne en 1968? L'année a été extraordinaire pour les exportations, et je le reconnais d'emblée. Plus de 86 p. 100 de la hausse dans ce domaine concernait les exportations vers les États-Unis. La grève du cuivre et les menaces de grève dans l'industrie sidérurgique a été pour beaucoup dans cette hausse. Il faut donc considérer l'augmentation dans ce contexte. Quoi qu'il en soit, la hausse totale des exportations en 1968 a été remarquable. Bien plus élevée qu'on ne s'y attendait, elle a dépassé 18 p. 100. Sauf erreur, pour les onze premiers mois de 1968, elle a été de 18.7 par rapport aux onze premiers mois de 1967.

[L'hon. M. Stanfield.]

Bien entendu, les Canadiens sont ravis de cette augmentation. Toutefois, l'ensemble de nos exportations dépend d'un seul marché, celui des États-Unis. Plus de 66 p. 100 de toutes nos exportations sont allées vers ce pays l'année dernière. Ce fait soulève la grave question de notre dépendance d'un seul associé commercial, mais ce sujet sera discuté en une autre occasion. L'augmentation des exportations a de l'importance à deux égards pour le point que je veux faire valoir cet après-midi. Tout d'abord, je ne pense pas que d'après les prévisions, même les plus optimistes, on puisse dire que l'augmentation de nos exportations en 1969 fournira à notre économie un apport aussi important qu'en 1968. Deuxièmement—et je pense que ceci est très significatif—en dépit de cette augmentation presque phénoménale des exportations en 1968, le taux de croissance économique du Canada est encore en deçà du but fixé par le Conseil économique du Canada. Ce Conseil a bien précisé que le Canada requiert un taux moyen de croissance économique d'environ 5½ p. 100 par an, si nous voulons créer suffisamment d'emplois pour absorber chaque année les nouveaux membres de notre population active.

Le Canada a raté, et par beaucoup, cet objectif minimum. En 1968, le taux réel d'expansion économique se situait, estime-t-on, entre 4 et 4½ p. 100, bien en deçà de l'objectif minimum fixé par le Conseil économique du Canada. Les données de 1968 doivent être ajoutées à celles du piètre exercice de 1967, alors que le taux d'expansion de notre économie n'avait été que de 2.8 p. 100. Je ne veux pas m'attarder sur ce point, car le Livre blanc, déposé avant Noël par le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford), reconnaissait le rendement pitoyable des deux dernières années en matière d'emploi, d'essor économique et d'inflation. Mais les effets multiples de notre impuissance à imprimer à notre économie le taux de croissance jugé minimal, et ce, durant trois années consécutives, se font vivement sentir cet hiver.

Dans l'intervalle, nous avons souffert de cette combinaison extraordinaire d'un taux ralenti de croissance allié à une inflation d'une ampleur inacceptable. De nouveau—et cela entraîne de sérieuses répercussions sur nos problèmes relatifs à l'emploi et l'expansion—le Conseil économique a signalé que nous pourrions tolérer un rythme annuel d'augmentation des prix de 1.4 à 2 p. 100, alors qu'en réalité, en 1966, les prix ont augmenté à